

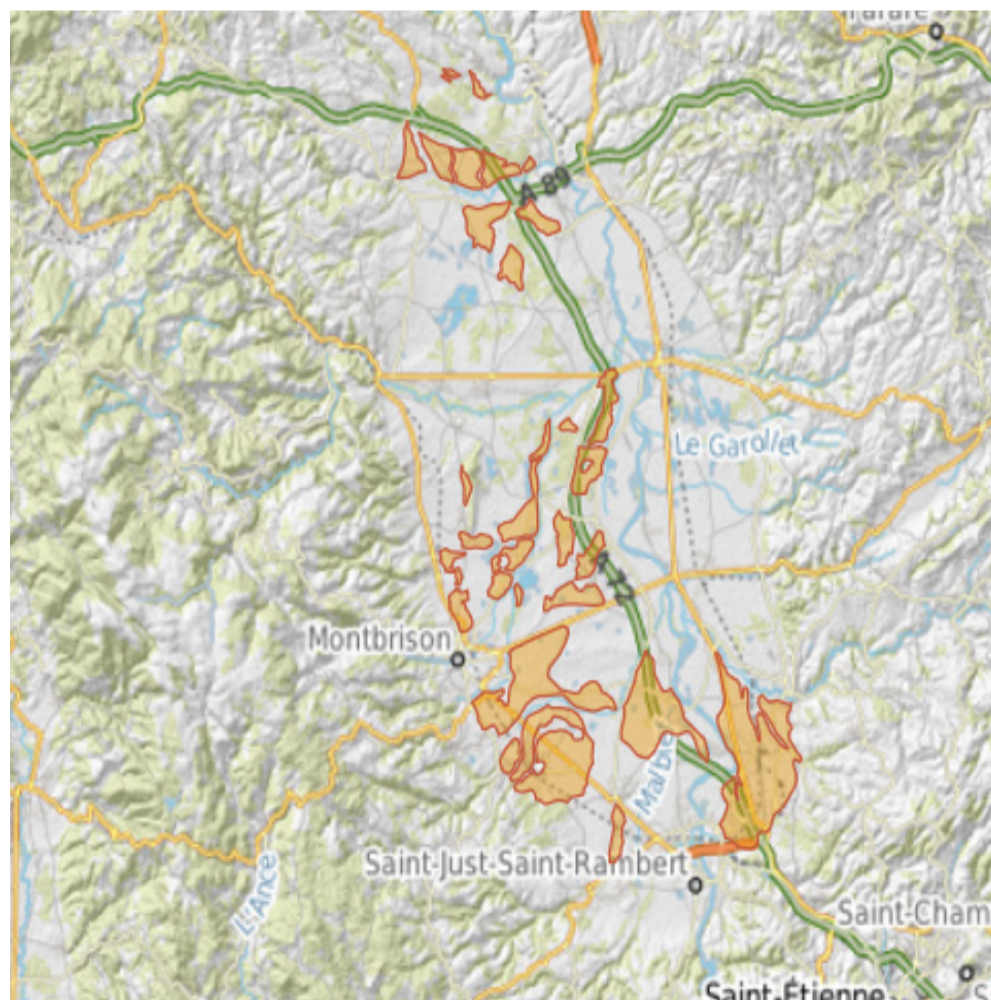
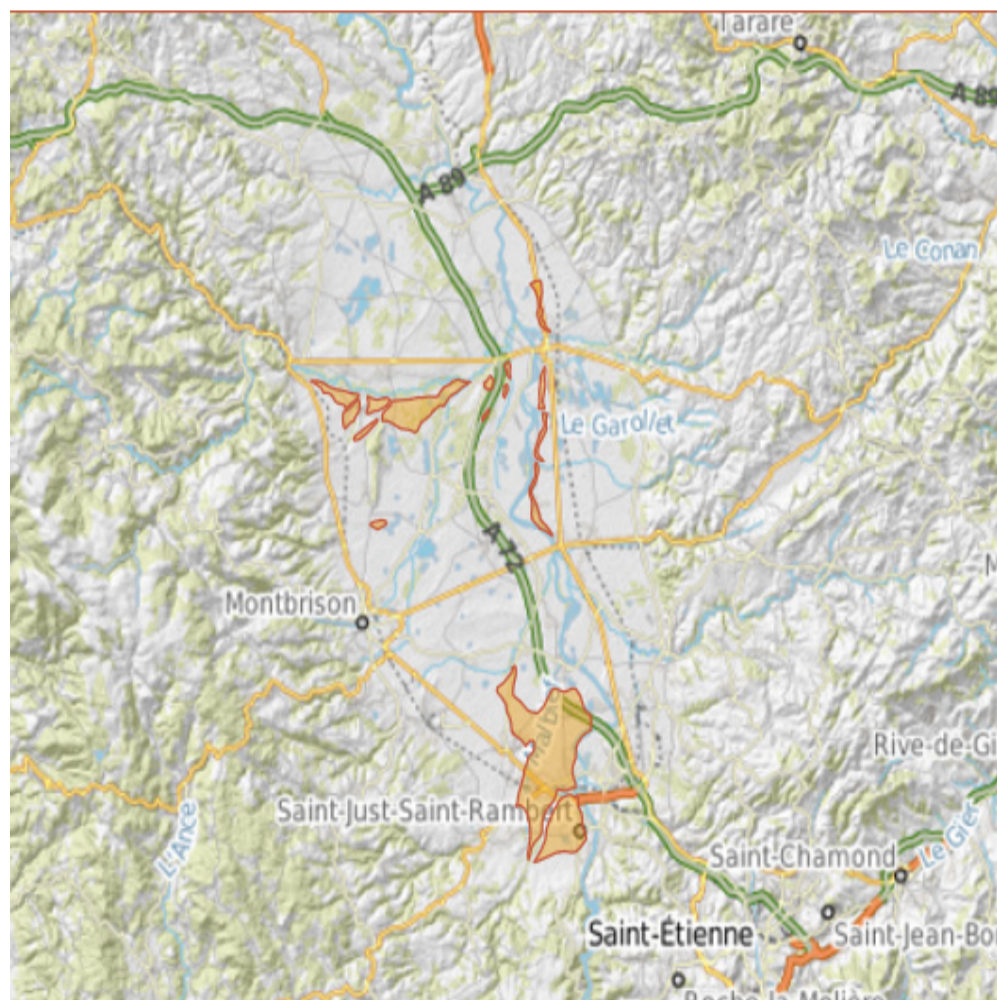
Fiche d'identité :

Famille : *Lamiacée*
Espèce : *Angustifolia*

Choix de la parcelle :

La lavande se cultive généralement entre 600 et 1200 mètres d'altitude, mais d'autres conditions sont possibles, en plaine par exemple, sous réserve de disposer de sols adaptés. Ces sols sont de préférence calcaires, légers et drainants, dans l'idéal caillouteux afin de garantir une bonne aération. Les mouillères sont à éviter, la lavande étant sensible à l'eau.

Exemple de sols sur le territoire de la Loire :



Anciennes terrasses d'alluvions, hautes ou basses, qui présentent des sols caillouteux et filtrants, plutôt acides, bien que localement hydromorphes en profondeur. Globalement, ce sont des sols qui se rapprochent du type "varenne". Il faudra cependant faire attention à la présence de plancher argileux.

Implantation :

Il faudra respecter un minimum de 2 ans entre chaque culture de lavande ou de plantes de la même famille. L'implantation après une défriche est déconseillé, relativement au risque de transmission de maladies.

Les céréales et les légumineuses sont de bons précédents pour la lavande.

La qualité des plants est très importante, du fait des maladies très présentes chez la lavande et le lavandin (phytoplasme du Stolbur notamment). L'achat de plants certifiés garantit la présence de plants sains.



Deux types de plants peuvent être achetés :

- *Plants à racines nues* : on pourra les planter soit en mars-avril dans les zones d'altitude aux hivers rigoureux (on laissera passer les périodes de gel), soit en novembre-décembre dans les zones de plaines.
- *Plants en mini-mottes* : la plantation se fera en avril-mai dans les zones d'altitude (en évitant les gelées), en septembre dans les zones de plaine.

La plantation se fait selon une densité de 12 000 plants par hectare, avec un écartement de 160 à 220 cm entre les rangs, et environ 50 cm entre deux plants.

La plantation peut être mécanisée grâce à des planteuses (à pinces ou polyvalentes)



Fertilisation :

Avant implantation, on peut apporter 10 à 15 t/ha de compost. On pourra ensuite apporter 40kg/ha d'azote, phosphore et potassium.

Désherbage :

Le désherbage est un point majeur de l'itinéraire technique des PPAM. Les précédents culturaux et les rotations sont des déterminants très importants de l'enherbement de la parcelle. On pourra utiliser une herse-étrille et une bineuse guidée.

Ecimage :

L'écimage est conseillé l'année de la plantation. On peut le réaliser au gyrobroyeur, avant la floraison (juin), puis en juillet-août.



Récolte :



La récolte se réalise aux stades de pleine floraison ou de fin floraison, selon les variétés et les conditions climatiques, sous pleine chaleur de préférence. S'il y a un jour de pluie, attendre 48h avant de faire la récolte.



Plusieurs modes de récolte sont possibles :

- *Récolte en pré-fané vrac :*

Les tiges sont coupées et ramassées en vrac dans la caisse de la coupeuse. Puis, elles sont andainées et pré-fanées pendant 24 à 72h, et envoyées à la distillation.

- *Récolte à la coupeuse-lieuse :*

Les plants sont récoltés en gerbe ou en vrac, puis repris manuellement. Le séchage se fait en rang pendant quelques jours.

- *Récolte en vert vrac :*

Les tiges sont coupées et ramassées en vrac dans la caisse de la coupeuse, et directement envoyées à la distillation.

Bibliographie :

MATHONNET Pierre-Yves, 2010. La Lavande en Agriculture Biologique. Chambre d'Agriculture de la Drôme.

YVIN Cédric, 2018. Guide Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales 5ème édition. Chambre d'Agriculture de la Drôme.





Loire
LE DÉPARTEMENT

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambre d'Agriculture de la Loire

43 avenue Albert Raimond - BP 40050 - 42272 ST PRIEST EN JAREZ CEDEX

Fax : 04 77 92 12 78 - Email : cda42@loire.chambagri.fr

Site Web : www.loire.chambre-agriculture.fr

Contact : Marie-Françoise FABRE

Octobre 2021